

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan. Rédacteur en chef responsable Willy Brandt. Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piquet (Genève).

VOTATION FÉDÉRALE: Genève fait une brillante exception L'initiative sur le droit foncier rejetée

On attend maintenant la concrétisation des promesses...

Le peuple et les cantons suisses ont rejeté, dimanche, l'initiative constitutionnelle du Parti socialiste et de l'Union syndicale contre la spéculation foncière.

Cette initiative a été repoussée par 397 080 voix contre 192 998 et par 21 cantons contre un seul (Genève). La participation au scrutin dans l'ensemble de la Suisse a été de 37,3 %.

Les résultats par cantons

	Oui	Non	Participation
Genève	6 268	6 169	17,1 %
Neuchâtel	4 226	5 222	22,1 %
Valais	1 787	9 071	20,2 %
Vaud	10 489	16 689	21,0 %
Tessin	3 729	7 043	18,0 %
Thurgovie	6 028	18 452	55,0 %
Argovie	19 277	43 614	64,1 %
Grisons	2 632	13 439	40,0 %
Saint-Gall	10 313	32 159	47,8 %
Appenzell (Rhodes-Intérieures)	61	934	27,7 %
Appenzell (Rhodes-Extérieures)	1 687	5 359	52,6 %
Schaffhouse	5 336	7 507	69,5 %
Bâle-Campagne	5 471	10 864	37,0 %
Bâle-Ville	12 278	12 542	37,0 %
Soleure	6 679	16 100	40,2 %
Fribourg	2 531	9 910	24,3 %
Zoug	1 020	4 021	32,9 %
Glaris	1 080	3 306	42,0 %
Nidwald	424	2 643	46,4 %
Obwald	92	1 939	30,0 %
Schwytz	1 237	7 766	39,0 %
Uri	817	3 073	44,3 %
Lucerne	5 455	20 365	35,0 %
Berne	30 803	55 283	32,0 %
Zurich	53 278	83 610	49,4 %
Total	192 998	397 080	37,3 %

Déclaration d'H. Leuenberger

H. Leuenberger, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse et président du comité en faveur de l'initiative contre la spéculation foncière, a fait à l'issue du scrutin une déclaration disant notamment :

Le comité tient d'abord à remercier les citoyens qui se sont rendus aux urnes malgré le beau temps. Le résultat de la votation était prévisible et l'Union syndicale comme le Parti socialiste, qui avaient lancé l'initia-

tive, ne s'attendaient pas qu'elle soit acceptée. Ils savaient dès le début que seule une partie des citoyens portent un intérêt actif aux problèmes du droit foncier et de l'aménagement du territoire. Mais la décision du souverain n'était pas dirigée contre le but principal de l'initiative, à savoir une nouvelle réglementation constitutionnelle. Nous pensons que le refus visait seulement quelques aspects du texte proposé, notamment le droit de préemption. Désormais, la situation est clarifiée et tous les éléments dont la nécessité n'est pas contestée devront

bientôt figurer dans la Constitution. Et on saura très vite si le Conseil fédéral, le Parlement et le peuple tiendront les promesses de la campagne qui a précédé la votation: tout le monde, en effet, a affirmé que le rejet de l'initiative permettrait de trouver une meilleure solution pour la réglementation du droit foncier et l'aménagement du territoire. Il est en outre certain que sans l'initiative la cause aurait fait moins de progrès, de sorte que nos efforts n'ont pas été vains. A l'avenir, ceux qui ont lancé l'initiative devront apprécier leurs chances avec encore plus de réalisme et renoncer aux dispositions juridiques compliquées tant qu'il s'agit de formuler un article de la Constitution.

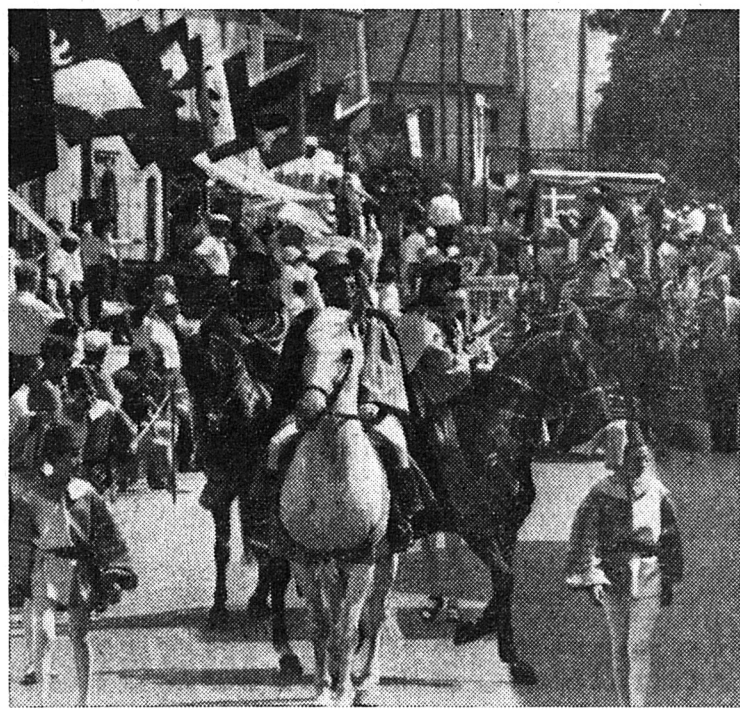
Sur le plan suisse, l'initiative a recueilli 32,7 % des suffrages. Dans les trois cantons romands de Genève, Vaud et Neuchâtel, elle a rassemblé 42,8 % des voix.

En général, a conclu H. Leuenberger, la campagne a été objective. Mais ceux qui affirment que le droit de la propriété prime tous les autres droits prouvent qu'ils se soucient peu du bien commun. Nous n'avons pas lieu d'être découragés, et nous continuerons notre lutte.

Projet fédéral

Le Conseil fédéral va très prochainement adopter et soumettre aux Chambres un nouveau projet d'article constitutionnel sur le droit foncier, a annoncé pour sa part dimanche soir M. von Moos, chef du Département de justice et police, dans une déclaration commentant le résultat de la votation.

Cerlier sept fois centenaire



Les habitants de Cerlier fêtent du 1^{er} au 23 juillet les 700 ans de leur bourg. De nombreuses cérémonies célébreront cet anniversaire. Nour photo: le grand cortège historique organisé hier.

NOUVELLES SUISSES

Dans les urnes de Suisse...

Parallèlement à la votation fédérale sur l'initiative pour le droit foncier, de nombreuses votations cantonales et communales ont eu lieu en Suisse ce week-end. Nous publions ci-dessous les résultats des plus importantes.

Les citoyens et citoyennes du canton de Genève étaient appelés à se prononcer sur une proposition de révision totale de la Constitution cantonale. Ils ont rejeté cette proposition par 9295 voix contre 4113. Tous les 15 ans, la révision totale de la Constitution du canton de Genève est proposée automatiquement au corps électoral. Dimanche, seuls le Parti du travail et un « mouvement pour la démocratie économique » recommandaient aux citoyens et citoyennes d'admettre le principe d'une révision complète.

Les citoyens de Bâle-Campagne ont approuvé par 10 236 voix contre 5037 les articles cantonaux d'introduction à la loi fédérale sur le travail.

Les citoyens du canton de Soleure ont accepté dimanche par 16 655 voix contre 5553 le projet de développement des écoles moyennes (près de 51 millions de francs pour la rénovation de l'Ecole normale de Soleure, la construction de l'Ecole cantonale d'Oltén et la participation soleuroise au Programme régional de Laufon). Ils ont d'autre part approuvé par 16 777 voix contre 5459 la révision de la loi de 1959 sur les allocations familiales (allocation de 30 fr. pour le premier et le second enfant de moins de 16 ans, voire de 20 ans dans certains cas, allocation de 35 fr. à partir du troisième enfant).

Les citoyens du canton de Schwytz ont rejeté dimanche par 6262 voix contre 3126 la création d'un office cantonal doté d'un psychologue scolaire à plein temps. Cette création avait été admise à une faible majorité par le Grand Conseil, mais un référendum avait abouti.

Zurich: CAMBRIOLAGE À L'EXPLOSIF

Dans la nuit de samedi, un cambriolage a été commis dans le bureau de poste de Schlieren, près de Zurich. Les auteurs, qui n'ont pas encore été identifiés, ont fait sauter à l'explosif le coffre-fort et ont emporté quelque 280 000 fr. Les dégâts matériels sont assez importants.

Dimanche matin, à 3 h. 46, un habitant de la poste, sise à un endroit écarté, entendit un bruit. Il crut que deux wagons s'étaient tamponnés à la gare de triage voisine et il alla regarder. Mais il ne vit rien. C'est seulement à 9 h. 20 que des em-

ployés de la poste découvrirent les dégâts. Ils alertèrent immédiatement la police cantonale de Zurich. Les malfaiteurs sont entrés par une impasse et ont ouvert, de l'intérieur, la porte du garage. Puis, ils placèrent de manière « très experte », comme l'a déclaré par la suite un porte-parole de la police, la charge d'explosif dans la serrure du coffre-fort, qui contenait une somme importante, en raison des paiements de fin de mois. Ils prirent la fuite avec un butin de 280 000 fr. La police pense qu'il pourrait s'agir d'étrangers. L'enquête se poursuit.

Les citoyens de la ville de Berne ont approuvé dimanche les quatre projets qui leur étaient soumis, à savoir le crédit pour renseigner la population sur le plan de la circulation par 31 934 voix contre 14 177, le crédit pour la construction d'une halle des sports à Saint-Jakob par 26 793 voix contre 19 992 non et le crédit pour la correction de la Saint-Jakobstasse par 34 531 oui contre 12 000 non. La participation au scrutin a été de 31,18 %.

Les électeurs de la paroisse évangélique de Weinfelden ont approuvé dimanche par 466 voix contre 137 le projet portant introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes pour les questions intéressant la paroisse.

Les citoyens du canton de Zurich ont repoussé dimanche par 84 917 voix contre 49 088 une demande de crédit de 72 millions de francs pour la construction d'une école cantonale à Zurich-Elikon.

Les deux autres projets soumis au vote cantonal (révisions de la loi sur les tribunaux et de la loi sur les constructions hydrauliques) ont, en revanche, été acceptés à de fortes majorités.

D'autre part, les citoyens protestants de la ville de Zurich ont accepté, dimanche, par 40 140 voix contre 24 983 un crédit de 5 510 000 fr. pour la construction d'un centre paroissial à Zurich-Leimbach.

Le sordide «apôtre» Josef Schmid

La Cour d'assises d'Argovie a condamné Josef Schmid, ancien directeur du « Foyer de l'Amitié » de Biberstein, à quatre ans et neuf mois de réclusion, moins 430 jours de détention préventive. Schmid a été reconnu coupable d'attentats à la pudeur des enfants et à la pudeur de pupilles, ainsi que de séquestration.

Le premier étonnement que nous ressentons devant les événements monstrueux que le procès du sordide «apôtre» de Biberstein, J.

Schmid, a permis de rendre publics, c'est de constater avec quelle facilité les gens suivent ce genre de faussaire en religion. Il suffit à Schmid de donner à son home le nom de « Jésus vainqueur » pour le rendre invulnérable. En effet, il semble bien que les autorités de Biberstein n'ont jamais rien fait pour percer le mystère de ces lieux. C'est là notre second sujet d'étonnement, surtout lorsqu'on apprend qu'un pensionnaire en fuite s'est pendu dans une forêt, sans qu'une

enquête soit ouverte pour connaître la cause de ce suicide. D'autres fuyards, non seulement, n'étaient pas écoutés par les autorités, mais celles-ci allaient jusqu'à ramener ces malheureux à leur tortionnaire. Enfin, les camisoles de force utilisées par Schmid lui avaient été remises sans autre par l'Hôpital cantonal d'Aarau.

Notre troisième étonnement, nous l'avons déjà publié vient de la mansuétude du jugement dont a bénéficié le « sadique ».

A travers le pays vaudois

BIÈRE: Une septuagénaire tuée. — Samedi vers 18 h. 25, sur la route secondaire Saint-Livres-Bière, à la bifurcation de Ballens, M^{lle} A. Desbaillet, 45 ans, professeur, domiciliée à Genève, qui venait de Ballens et roulait vers Saint-Livres, au volant de son automobile, est entrée en collision, pour une cause que l'enquête s'efforce d'établir, avec la voiture pilotée par M. P. Gavin, 52 ans, entrepreneur, domicilié à Ballens, qui venait de Saint-Livres et se rendait à Bière. Souffrant de plaies et de fractures diverses, les deux conducteurs

ont été transportés à l'Hôpital d'Aubonne. M^{lle} Desbaillet était accompagnée de sa mère âgée de 78 ans, qui fut tuée sur le coup.

MORCLES: Chute mortelle. — Dimanche dans la journée, M. H. Hauswirth, 35 ans, vendeur, de Steig, faisait partie d'un groupe de trois alpinistes, à la Petite-Dent-de-Morcles, lorsque, à la descente, dans des circonstances qui ne sont pas encore établies, un piton lâcha, provoquant la chute de M. Hauswirth, qui fit deux bonds successifs de 20 et 40 m. dans le vide. Lorsque la colonne de secours

put le rejoindre, le malheureux avait cessé de vivre. Il a été ramené à Morcles.

BLONAY: Tué par son tracteur. — Dimanche, vers 0 h. 30, sur le chemin privé d'un chalet sis en contrebas de la route secondaire L'Alliaz-Lally, commune de Blonay, un tracteur conduit par M. M. Berthoud, 42 ans, domicilié à Châtel-Saint-Denis, a dévalé, pour une cause encore indéterminée, le talus, sur une conquantaine de mètres. Entraîné dans la chute du véhicule, M. Berthoud fut tué sur le coup. Le tracteur est démolé.

SION: LA Foudre SUR LA PISCINE

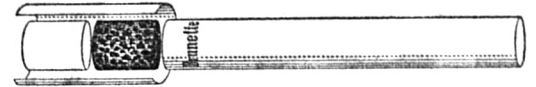
Dans l'après-midi de dimanche, un violent orage, qui dura trois quarts d'heure, a sévi sur Sion et les environs. Divers dégâts sont signalés. Des caves ont été inondées. La foudre s'est écrasée en plusieurs endroits, notamment sur la piscine de Sion où des centaines de personnes étaient rassemblées. Plusieurs personnes ont été terrassées par la foudre. Quatre furent blessées et ont été conduites à l'Hôpital de district.

**Brunette double filtre.
Un goût franc.
Une cigarette naturelle.**

Un produit des Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel



**Filtre la fumée
sans filtrer le goût!**



- filtre extérieur d'un blanc pur
- filtre intérieur aux granules de charbon actif



**Gares de La Chaux-de-Fonds
et du Locle**

Vacances horlogères

Nos beaux voyages

I. Par train spécial avec wagon-restaurant		Prix du voyage y compris le petit déjeuner
13 juillet	Suisse centrale — Klewentalp Rigi	42.—
	Course surprise	45.—
		42.—
19 juillet	Suisse orientale — Flims Braunwald	45.—
	Course surprise	37.—
		39.—
20 juillet	Martigny - Verbier - Mauvoisin	41.—
	Tour du Mont-Blanc	53.—
	(tunnels: Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard)	
	Sion - Derborence	40.—
	Grande-Dixence	38.—
26 juillet	Domodossola (tour du Loetschberg) - Macugnaga	41.—
	Lac d'Orta - Stresa	43.—
	Course surprise	42.—
27 juillet	Train-croisière - Grande course surprise	64.—
	4 wagons-restaurants	
	Prix comprenant: voyage, petit déjeuner, dîner et souper	

II. Par train régulier avec places réservées		Prix du voyage
12 juillet	Croisière sur le Bodan (dîner compris)	47.—
14 juillet	Course surprise avec dîner gastronomique (compris)	40.—
18 juillet	Rochers-de-Naye - Lac Léman	33.—
21 juillet	Course surprise	34.—
25 juillet	Course surprise	33.—
28 juillet	Strasbourg (tour de ville compris)	45.—

III. Voyages de 2 jours		Tout compris
10/11 juillet	Appenzell - Säntis - Ile de Mainau	112.—
20/21 juillet	Arènes de Vérone (Opéra)	199.—
	(+ 35.— d'entrée aux arènes)	
24/25 juillet	Zermatt - Gornergrat (logement au Gornergrat)	127.—

Pour vos voyages individuels, utilisez:
— l'abonnement pour demi-billets qui peut être converti, en cours de validité, en un véritable abonnement général de 5 jours ou plus
— le billet d'excursion à prix réduit (valable 2 jours)
— le billet de vacances avec ses nombreux avantages

Prospectus détaillés à disposition dans toutes les gares

A LA CHAUX-DE-FONDS
1000 m² sur 4 étages
EXPOSITION

Meubles
Tapis
Rideaux

Grénier 14

LEITENBERG

**VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS**

**SERVICE DE RAMASSAGE
DES « CASSONS »**

En raison des vacances horlogères,
**MARDI 11 ET MERCREDI 12 JUILLET:
PAS DE SERVICE.**

Les quartiers seront desservis exceptionnellement les premiers mardi et mercredi du mois, soit:

LES 4 ET 5 JUILLET.

DIRECTION DES
TRAVAUX PUBLICS

PRÊTS Discrets
Rapides
Sans caution

EXEL BANQUE EXEL

Avenue
Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél (039) 3 16 12

Ouvert
le samedi matin

Travaux publics
Avis aux usagers
de la route

GOUDRONNAGES

Le Département des travaux publics procédera, du 27 juin au 31 août 1967, au revêtement des routes cantonales au moyen d'applications superficielles de goudron.

Dans le but de sauvegarder la qualité du travail et d'éviter des accidents ou des déprédations aux véhicules, certains tronçons de routes cantonales seront fermés à la circulation pendant quelques heures.

Nous prions les usagers de la route d'observer strictement la signalisation apposée, d'utiliser les itinéraires d'évitement indiqués et de se conformer aux indications données par la police cantonale et le personnel du Service des ponts et chaussées.

Nous recommandons tout spécialement aux usagers de circuler à vitesse réduite sur les tronçons fraîchement goudronnés et gravillonnés.

Le Département des travaux publics décline toute responsabilité concernant les dégâts aux véhicules et les bris de glaces provoqués par des excès de vitesse.

Le chef du département,
C. Grosjean.

La CCAP
garantit l'avenir
de vos enfants

Neuchâtel
Tél (038) 5 49 92

**Madame
Voici les vacances!**



Avec une garde-robe impeccable vous aurez plus de plaisir à voyager.

«Votre teinturier» prend soin de votre élégance.

Des machines ultramodernes, une équipe de spécialistes et un service à domicile à la page nous permettent de vous assurer un travail impeccable dans les délais que vous désirez.

EHINGER
VOTRE TEINTURIER

Place Neuve 8 - Tél. 3 29 39 (Immeuble Boucherie Chevaline Schneider)

Le Locle: avenue de la Gare (vis-à-vis de la Confiserie Bersot), tél. 5 48 48

Autres dépôts:

Ch. Hausser, confection, Serre 61, tél. 2 16 19, **La Chaux-de-Fonds.**
Mercerie Alexandre Jeanmaire, Jardinière 41, **La Chaux-de-Fonds.**
Chez Arlette, M^{lle} Béguelin, Balance 14, **La Chaux-de-Fonds.**
Charles Frutiger, confection et textiles, Andrié 3, **Le Locle.**
Louis Sieber, nouveautés, **Les Brenets.**
M^{lle} J. Thiébaud, Collège 1, **Les Ponts-de-Martel.**

OFFRES D'EMPLOI

NIVAFLEX S.A.

Fabrique de lames et de fils en alliages spéciaux

CHERCHE

pour ses départements laminage de précision, rectiflage et polissage

quelques manœuvres

Prestations sociales. Places stables et bien rémunérées pour personnes de nationalité suisse ou étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement. Engagement dès le 31 juillet 1967.

Faire offres ou se présenter à **NIVAFLEX S.A.**, rue de la Serre 7, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 4 24 94.

PIANO- & FLÜGEL-HALLE/BERNE
Sprünglistr. 2. Tél. 031 44 10 47 ou 44 10 82

Petits Pianos neufs à part de Frs. 1900.-
location-achat Frs. 29.- p. mois.
Petits Pianos à queues à part de Frs. 4900.-
location-achat Frs. 85.- p. mois.
Toujours div. Occ.: Bechstein, Steinway,
Schmid-Flohr, Bürger & Jac. etc. à partir de
Frs. 850.- Location-achat: les montants
payés en 1^{re} année seront déduits du prix de
vente, à l'achat. (Facil. d. paiement). A l'achat
transp. gratuit! Plus de 100 Inst. en choix



Grand-Rue 4
Tél 5 17 12

Vuilliamet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Visage d'Israël

Par André Chédel



André Chédel

On doit à André Chédel de nombreuses traductions. Excellent connaisseur de la littérature russe, il a su nous montrer Gogol, Lermontov, Dostoïevsky dans les facettes les plus subtiles de leur génie. Il nous a également donné des ouvrages sur l'Europe et l'Extrême-Orient, des contes et des romans. C'est donc un chercheur, un écrivain-né, vibrant, bien renseigné, digne d'estime. Avant de parler de son dernier livre, « Visage d'Israël », il nous faut souligner qu'André Chédel est un parfait voyageur du pays israélien. « J'ai vu André Chédel l'an dernier à Jérusalem, écrit un journaliste. Et je me suis longuement entretenu avec lui. J'ai eu l'impression d'un homme qui sait beaucoup de choses et qu'il les a approfondies. J'ai été séduit par sa discrétion et sa modestie. Beaucoup d'écrivains ont été inspirés par Israël. Peu ont traité les aspects étranges, presque insolites de ce pays. »

Israël, pour nous, c'est d'abord le passé associé au présent. La Palestine avec la Bible, ses vestiges. Puis Israël avec ses miracles économiques. Aucun pays au monde, en effet, n'a vécu une résurrection aussi totale. Le désert, aujourd'hui, produit de beaux fruits. Les montagnes brûlées de soleil se sont transformées en collines boisées. Les maisons vétustes et branlantes ont été remplacées par des immeubles modernes.

L'attrance invincible

Dès les premières lignes, on sent qu'André Chédel est impatient de retrouver une terre incomparable. Une terre qu'il devine et image afin de mieux s'en imprégner : « Alors que le bateau qui m'emmenait vers Israël fendait les eaux de la Méditerranée orientale, je songeais aux deux formes de civilisation qui ont façonné la culture européenne : la civilisation grecque et celle d'Israël. »

Il y a ensuite l'enchantement d'une première vision. « Arriver en Israël par la voie maritime, c'est

» Avec son port animé, ses raffineries de pétrole, ses fonderies, ses verreries, ses usines de textiles, d'engrais et de montage de voitures, Haïfa est une ville active, et lorsque je quitterai Israël par le même port, j'emporterai une vision presque irréelle de cette ville que la nuit a transformée en féerie stellaire. »

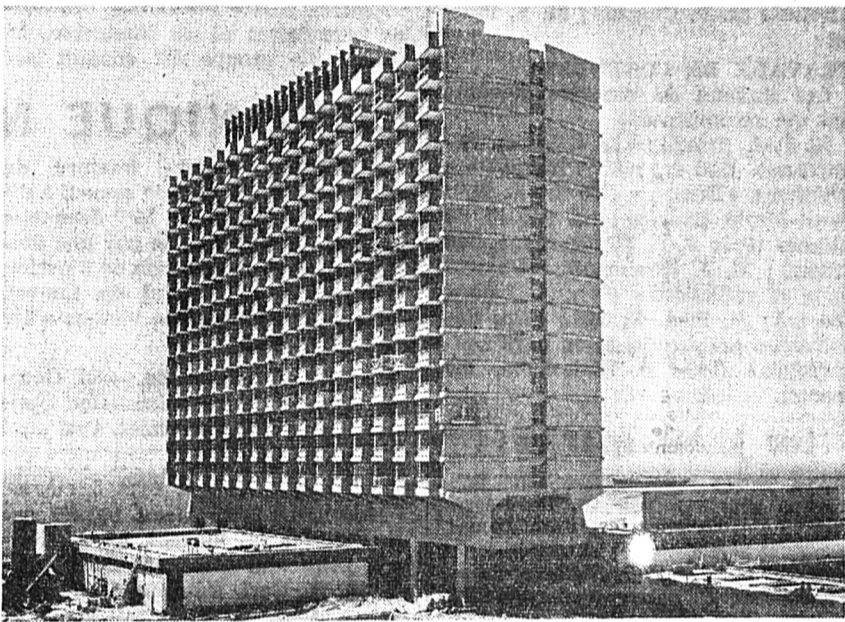
En des touches légères, précises, André Chédel parcourt la ville, parle de ses habitants, de ses industries. Puis il pénètre plus avant dans le pays : régions inconnues, monuments attachants, vies simples et fortes. Et toujours la même précision dans l'image, dans la documentation. On sent que l'auteur veut aller jusqu'au fond de tout ce qu'il voit et sent.

Le début du livre pourrait laisser croire qu'il ne s'agit, en définitive, que d'un manuel de géographie ou de tourisme, habilement agencé. Il n'en est rien. Chédel est venu en Israël pour comprendre une race, pour dégager une civilisation en lui apportant ses vraies dimensions et surtout pour que ce « visage » nous apparaisse dans tout son rayonnement et sa volonté de vivre. « C'est un truisme, écrit-il, d'affirmer qu'Israël est à la fois

côté, l'enseignement religieux traditionnel n'est pas dispensé dans les écoles officielles, mais dans les écoles religieuses qui sont reconnues par l'Etat. D'un autre côté, la Bible, considérée comme le monument de l'histoire d'Israël et de sa littérature ancienne, est enseignée à l'école laïque par des instituteurs laïcs et non par des rabbins, cela en vertu d'un article de la proclamation de l'indépendance. »

Un sens inné de la vie communautaire

Un pays qui doit forcer son destin pour subsister s'organise tout naturellement pour vivre et penser en commun. « En Israël, on attache beaucoup d'importance à la vie communautaire. On pense à partir de nous et non à partir du moi. » Natanya n'échappe pas à la règle. « Vous aurez à vous faire à la conduite générale et à la société, lit-on dans le « Manuel », afin que vous et vos amis puissiez vivre en harmonie et puissiez profiter au maximum de vos études, de façon organisée et rationnelle. En conséquence, vous aurez à sacrifier quelque peu votre confort per-



Un nouvel hôtel à Tel Aviv.

Le tourisme est l'une des principales ressources du pays.

un pays très vieux et très neuf. Il faut cependant rappeler ce fait pour comprendre ce qui se passe dans cet Etat si minuscule qu'il n'y a pas de place pour écrire son nom sur le carré du monde.

» Depuis 1948, Israël renaît, et sa renaissance surprend et réjouit la majeure partie du monde entier. Il s'y passe effectivement des choses assez extraordinaires, des choses neuves. Mais, en fait, les éléments de cette renaissance sont-ils tous originaux par rapport à la tradition juive ? La démocratie israélienne ne s'inspire-t-elle pas, dans son esprit, de l'enseignement dans la Thora et les prophètes ? »

sonnel et devrez avoir la volonté de comprendre vos camarades étudiants, afin de coopérer avec eux et avec la direction de l'école. »

Ces étudiants, bien sûr, ne cessent de se multiplier. « En 1948, le nombre des inscrits à l'université atteignait environ 900 ; en 1964, il dépassait 9000, dont 2730 à la Faculté des sciences humaines ; le corps enseignant, y compris les chefs de travaux, les assistants, etc., s'élève actuellement à 1180 membres. »

Le gouvernement est attentif à la science. « Il attribue de fortes sommes pour la recherche scientifique. Cette recherche revêt tout son sens dans un pays qui doit faire face à de nombreux problèmes particuliers, techniques, médicaux, agronomiques, etc. »

» L'Etat encourage l'essor de la culture arabe et l'usage de cette langue. Le niveau culturel de la population arabe est d'ailleurs assez bas, mais des progrès réjouissants ont déjà été enregistrés. Comme les enfants juifs, les enfants arabes sont astreints à l'école primaire pendant neuf ans. »

André Chédel touche à tout, aux arts, aux lettres, à l'agriculture. On voit, on sent ce qu'il suggère. On prolonge l'image après la lecture. Au travers des valeurs spirituelles et culturelles du pays, il nous montre les multiples aspects d'un peuple attachant, fidèle à la plus pure des traditions. Un peuple merveilleusement idéaliste, et merveilleusement réaliste quand la nécessité devient évidente. Ce « Visage d'Israël » est vraiment enrichissant, original, chaleureux. On ne saurait découvrir un exemple plus vivant sur un pays qui a dû se surpasser, un pays, comme le disait Joseph Kessel, qui « bat avec eux cœurs ».

L'écriture d'André Chédel, de plus, est fort belle.

Maurice Métrol

Un volume aux Editions Perret-Gentil, à Genève.

LES FILMS du mois

Rappel: 9-10 signifie chef-d'œuvre; 6-8, grand film; 4-5, bon film; 1-3, film moyen.

HOMBRE (7), film américain de Martin Ritt, avec Paul Newman.

« Le western, c'est le cinéma américain par excellence. » Les cinéastes des USA sont occupés à produire actuellement de grands spectacles pour faire concurrence à la télévision. Parmi ces films, des westerns, bien sûr, mais les petits films de seconde zone, souvent impeccables, manquent. Aussi les Italiens remplacent-ils, pour leur plus grand bénéfice commercial, les Américains.

Voici pourtant un western de la meilleure veine, un grand spectacle aussi, mis en scène par un cinéaste, qui n'est pas un véritable auteur de film, Martin Ritt. Cependant, le film est parfaitement réussi, pour deux raisons :

— D'abord, le scénario est très fort, qui oppose seulement des Blancs entre eux, la présence des Indiens étant rendue par le personnage principal, élevé parmi eux, devenu leur frère, et qui continue de les défendre contre un administrateur officiel qui a détourné l'argent devant améliorer leur niveau de vie. Un groupe emprunte une diligence — thème traditionnel et efficace — qui traverse des régions arides, désertiques. Des bandits attaquent la diligence, enlèvent la femme de l'administrateur. L'argent passe de mains en mains. Les victimes de l'agression gagnent une cabane, dans une ancienne mine ; elles sont rejointes par le « traître », l'administrateur, qui tente de reprendre l'argent. Bientôt les agresseurs arrivent aussi sur les lieux. Un chantage s'engage : la femme contre l'argent. Le chef des agresseurs menace de tuer la femme et s'entend répondre fortement : « Tuez-la. » Finalement, tout se termine dans le drame, la femme est libérée, les bandits tués. Et l'on refuse le véritable « happy end », la survie du principal héros, admirablement interprété par Paul Newman.

Ce résumé incomplet veut pourtant faire sentir la valeur inventive du scénario, la rigueur des situations, les oppositions qui peuvent naître entre deux groupes humains, entre membres d'un même groupe, entre l'homme et les éléments. Chaque séquence développe un conflit.

Ensuite, Martin Ritt a parfaitement réussi la mise en scène de la deuxième partie du film en particulier. Nous sommes sur les lieux d'une mine abandonnée, collée aux flancs d'une montagne brûlante. Dans une cabane, en haut, les victimes ; les agresseurs dans une remise, plus bas, les deux maisons liées par les rails d'un petit funiculaire de chantier à forte pente. Il faut mettre en évidence la façon admirable dont on utilise l'espace ainsi que la virtuosité des prises de vues.

TRANS - EXPRESS - EUROPÉEN

(5-6), d'A. Robbe-Grillet (France). Images: Willy Kurant. Avec Jean-Louis Trintignant, Marie-France Pisier, Alain et Catherine Robbe-Grillet.

Alain Robbe-Grillet est un romancier célèbre, l'un des chefs de file d'une école appelée le « nouveau roman », école dite du regard, qui refuse la psychologie pour décrire seulement les gestes, les mouvements, les objets. Robbe-Grillet est aussi un théoricien. Il nous surprend. Il refuse le récit classique, en mélangeant les hypothèses sur ses personnages : son film est l'histoire du scénario d'un film, que l'auteur écrit pendant un voyage dans le TEE entre Paris et Amsterdam. Il s'empare de certains voyageurs et se met à rêver leurs aventures, à les recommencer, à les modifier, à semer des indices contradictoires. On ne sait plus si l'on voit la réalité sous nos yeux, si le film commence à naître. Est-ce à dire qu'il faille se torturer la « cervelle » ?

Eh bien! non. D'abord, « TEE » est un fort intéressant documentaire sur ce fascinant train qui sillonne l'Europe, le TEE. Ensuite, Robbe-Grillet ne se prend pas au sérieux (l'auteur du film s'entend, celui qui le réalise et non pas le personnage fort sérieux, docte, sans

sourire qu'il joue dans le film). Robbe-Grillet mêle l'humour à ses dissertations, s'amuse follement de ses contradictions, propose un spectacle assez fascinant.

Mais le succès commercial nous semble disproportionné à la qualité de l'œuvre, qui est un bon et amusant divertissement. Robbe-Grillet, habile semble-t-il, fait de son personnage un faux trafiquant, mais l'imaginaire aussi obsédé sexuel, amateur de scènes fortement pimentées — viol, blessures, chaînes qui enserrèrent une femme. C'est très froid, presque une sorte d'opération sous le scalpel du chirurgien. Il n'y a là rien de troublant. Il manque à cette partie dite pimentée l'humour qui baigne toute l'intrigue policière.

LES AMOUREUX (4), JEUX DE NUIT (6), films suédois de Mai Zetterling.

La télévision commence-t-elle à lasser les spectateurs avec son sempiternel sirop sentimental, ses feuilletons gentilles ? Tout se passe un peu comme si les spectateurs, pour se dévouer, se précipitaient pour voir tous les films qui soulèvent d'une manière ou de l'autre des problèmes sexuels. Ainsi peut-on éventuellement comprendre en partie le succès de « TEE » et des deux films de Mai Zetterling.

Dans ses deux films, avec franchise, directement, Mai Zetterling aborde diverses formes de déviations sexuelles. Cette franchise toute suédoise est à porter à son actif. Mais on sent ici ou là apparaître une certaine complaisance. Mai Zetterling propose des situations fortes, avec des images somme toute discrètes. Elle fait appel à l'imagination. Mais elle montre aussi combien, déviée du normal, la chair est triste. Zetterling serait-elle une moraliste ? Aux « Amoureux », nous préférons « Jeux de Nuit », qui ose montrer qu'un enfant peut connaître des troubles sexuels et examine l'effet — quasi inhibiteur — de ces troubles sur cet enfant devenu adulte, qui ne trouvera son équilibre qu'en détruisant le château où il vit sa mère et ses amis se livrer à diverses turpitudes.

CODINE (6-7), film franco-roumain d'Henri Colpi.

Voici un film maudit, primé à Cannes il y a quelques années, et qui n'a pas rencontré dans le public l'intérêt qu'il méritait. Codine est un personnage puissant, qui croit à la vertu de certains serments, tue ceux qui trahissent leur parole. Codine se lie d'amitié avec un enfant. Le film se présente d'abord comme une histoire réaliste mais verse peu à peu dans la grandeur d'une légende d'amour, d'honneur et de sang, d'amitié et de haine. Et les images sont belles.

LE BONHEUR (4-5), film français d'Agnès Varda, avec J.-C. Drouot, Marie-France Boyer.

Ce film ancien, sorti un peu partout à la sauvette, est décevant. Le « Bonheur » devait montrer un personnage masculin tranquillement amoureux de deux femmes ; il devait ainsi surprendre, choquer. Entreprise hardie, et pas inintéressante. Mais les deux personnages féminins jouent plutôt mal leur rôle, surtout la femme de J.-C. Drouot. Ainsi quelque chose sonne faux. On n'y croit pas...

Les scènes prises dans la nature sont d'une grande beauté, fidèle hommage au grand cinéaste de la nature, Jean Renoir, et à son père, le peintre Auguste Renoir.

VIVRE A TOUT PRIX (4-5), de l'Allemand Volker Schlöndorff.

Nous reviendrons sur ce film lorsqu'il sortira en Suisse romande. Contentons-nous d'y faire aujourd'hui allusion pour attirer l'attention sur la renaissance, attendue depuis si longtemps, du cinéma allemand.

Freddy Landry



Vue générale de Kiryat Gat — un pays neuf — le centre urbain de la région, et les villages qui l'entourent.

découvrir du même coup Haïfa et le mont Carmel.

» Cette ville de 192 000 habitants s'étage sur les pentes du mont célèbre où s'accrochent l'Institut israélien de technologie, le Technion, le temple du prophète persan Beha Ullah, fondateur du bahaïsme, religion universelle, de source musulmane, le monastère des Carmes, la grotte d'un prophète beaucoup plus ancien et plus connu, Elie, celui qui confondit les prêtres de Baal.

Une mine de renseignements

André Chédel s'est beaucoup intéressé à l'aspect religieux d'Israël. Il nous apprend — et cela est une surprise — que 30% des Israéliens sont croyants et que les autres sont agnostiques ou athées. Le paradoxe, dès lors, provient du fait qu'il y a 4000 synagogues et lieux de prière dans le pays. L'éducation religieuse pose, en effet, de véritables problèmes. « D'un

LE SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ DE GENÈVE

cherche

Un ingénieur-technicien ETS en génie civil

de nationalité suisse;
 âgé de moins de 40 ans;
 porteur d'un diplôme en génie civil d'une école
 technique supérieure ou d'un titre jugé équivalent.

Il propose:

emploi stable avec caisse de
 retraite;
 semaine de 5 jours;
 assurances sociales étendues.

Les offres doivent être adressées au secrétariat général des Services
 industriels de Genève, pont de la Machine, 1204 Genève.

Pour un couteau militaire...

Un citoyen soldat de Genthod a été victime d'une petite aventure qui le met aux prises avec la justice militaire. Ayant égaré son couteau militaire, il se voit sommé de le remplacer à ses frais. Arguant de vingt ans de service, le citoyen refuse. Et, pour ce malheureux couteau, un appareil impressionnant est mis en branle: mandat de comparution, assorti d'une menace de mandat d'arrêt qui serait lancé par la gendarmerie si l'intéressé ne donnait pas suite au mandat de comparution.

Juridiquement, on ne peut donner raison à ce soldat. Mais la disproportion des moyens et du délit prête certes à sourire. L'intéressé, lui, ne sourit pas. Il nous écrit la lettre suivante, à laquelle il joint une copie du fameux mandat et une coupure de journal relatant un jugement récent dans lequel un officier avait été condamné avec sursis pour avoir accordé trop libéralement des congés, et qu'on accusait de ce fait d'être un menteur invétéré, et de porter un grave préjudice moral au corps des officiers suisses:

Messieurs,
 Je livre à votre lecture le comble

de la bêtise auquel parvient notre cher esprit militaire helvétique. Courteline en pleurerait. D'autres deviendraient objecteurs de conscience. Quant à moi, je continuerai jusqu'au bout ce roman que je baptiserais: «A Couteau tiré», mais je ne pense pas que la punition dépassera l'agréable sursis dont a bénéficié, par exemple, un plus haut gradé, dont je vous donne la coupure de journal qui le concerne.

Cela dépasse l'entendement que de voir des hommes de 40 ans ravalés au rang de gosses pour des histoires «de gosses» après vingt ans de service accompli.

Pensez donc... un couteau qui n'était pas présent à l'inspection!

J'ai toujours, ou presque, dit oui et amen à nos braves pandores militaires. «Faut jouer le jeu», paraît-il. Mais à ce niveau du bouton de guêtre, je refuse de jouer la comédie. Je dirais même que j'ai honte, d'être caporal d'une troupe aussi «parnurge». Bref (...) je pensais que ce cas vous intéresserait, afin que l'arsenal de Genève ne soit pas vraiment un «arsenal du ridicule» au point de dé-

VILLE DE GENÈVE

CONCERT-SÉRÉNADÉ

COUR DE L'HOTEL DE VILLE
 Lundi 3 juillet 1967, à 20 h. 45

Orchestre
de la Suisse romande

Direction: Jean-Marie Auberson
 Soliste: Victor Martin, violoniste
 Œuvres de Wagner, Mendelssohn
 et Bizet

Location au Grand Théâtre, de
 10 h. à 12 h. 30 et de 15 à 17 h.
 Tél. 26 62 60

Prix des places: Fr. 2.— à 5.—
 Par mauvais temps: Victoria-Hall

MEMENTO GENEVOIS

COUR DE L'HOTEL DE VILLE: 20.45, concert-sérénade, Orchestre de la Suisse romande, direction Jean-Marie Auberson; soliste, Victor Martin, violoniste.

goûter déjà d'avance les futurs concerts.

Je vous remercie de l'accueil, etc...
 J.-E. Olivet, Genthod.

A travers le pays vaudois

Lausanne: Une enquête sur le logement

Ensuite de l'approbation du Conseil communal en date du 15 novembre 1966, la Municipalité a fait procéder à une enquête générale sur l'état du logement lausannois au 1^{er} décembre 1966.

Près de 51 000 appartements ont ainsi été recensés. Les principaux renseignements font l'objet d'une première publication, d'une cinquantaine de pages, qui donne un aperçu des éléments essentiels des logements lausannois.

Ce rapport comprend trois chapitres: 1. Caractéristiques générales des logements lausannois; 2. Loyers; 3. Occupation.

1. Au 1^{er} décembre 1966, on trouve 50 893 appartements dont 27 518 (54,1%) construits avant 1947 et 23 375 (45,9%) après 1947. Ces 50 893 logements (100,0%) se divisent en:

7098 logements de 1 pièce (13,9%);
 16 277 logements de 2 pièces (32,0%);
 16 844 logements de 3 pièces (33,1%);
 6063 logements de 4 pièces (11,9%);
 2596 logements de 5 pièces (5,1%);
 2015 logements de 6 pièces et plus (4,0%).

Les appartements de 2 et 3 pièces représentent près des deux tiers de l'habitation; ceux de 1, 2, 3 et 4 pièces les 9/10.

En comparant les logements construits avant 1947 et après 1947, on constate d'emblée la part encore prépondérante prise par les premiers (54% contre 46%).

Quant aux appartements construits avec l'aide des pouvoirs publics, on en relève 6339, soit les 12,5% de l'habitation.

2. On trouve 2378 logements (4,7%) appartenant à leurs occupants, 91 logements de service (0,2%) et 106 logements loués meublés (0,2%). Il reste ainsi 48 318 appartements destinés à la location. Parmi ceux-ci, on en relève 41 812 (86,7%) avec des loyers annuels nets inférieurs à 3500 francs.

L'examen des loyers par catégories de pièces, fondé sur le critère d'environ 100 francs par pièce et par mois, montre que près des 4/5 des appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces ont des loyers inférieurs à 100 francs par pièce et, par mois. La catégorie

des logements d'une pièce révèle par contre 855 unités, soit les 12,2% de la catégorie, avec des loyers mensuels nets supérieurs à 200 francs.

3. Au 1^{er} décembre 1966, Lausanne comptait 409 logements vacants, soit le 0,8% de l'habitation. Par ailleurs, on trouve 13 613 appartements occupés par une personne et 15 985 par deux personnes. Plus du quart de l'ensemble des appartements est habité par une seule personne, près du tiers par deux personnes. Les 4/5 (10 756) des logements occupés par une personne se regroupent dans les catégories des 1 et 2 pièces; plus des 3/4 (12 239) des logements occupés par deux personnes se situent dans les catégories des 2 et 3 pièces.

En ce qui concerne le taux moyen d'occupation par pièce habitable, on enregistre les résultats suivants:

A fin 1966, Lausanne compte 50 893 appartements contenant 141 568 pièces et regroupant 125 320 habitants; on note ainsi une moyenne de 0,89 occupant par pièce habitable.

A fin 1960, les résultats du recensement fédéral de population révélaient pour notre ville un «stock» de 45 587 appartements avec une occupation moyenne par pièce habitable de 0,93 occupant.

Envisagé globalement, le logement lausannois s'est desserré.

Par ailleurs, la comparaison avec les principales villes suisses montre que la situation lausannoise est favorable dans l'ensemble puisque notre ville se situe dans la moyenne des autres grands centres urbains pour le taux moyen d'occupation par pièce habitable.

En conclusion, la publication définit les prolongements envisagés pour donner suite à cette première enquête et permettre aux autorités de posséder les renseignements complémentaires indispensables à l'orientation de la politique communale en matière de logement.

C'est ainsi qu'il est prévu deux études: l'une sur les rapports entre les loyers et les revenus de tous les occupants d'appartements lausannois — laquelle doit démarrer en juillet — l'autre sur les structures de la population lausannoise.

AU BOUT DU LAC

CEUX QUI S'EN VONT. — Notre ami Luc-Edouard Leuba, membre dévoué de la section socialiste d'Onex, est décédé jeudi dernier à l'Hôpital cantonal où il avait été transporté d'urgence. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas il supportait l'épreuve avec beaucoup de courage et de patience. Candidat de sa section aux dernières élections municipales, il était un militant actif malgré le mal qui le rongait. Nous avons eu le plaisir de le voir lors de la croisière à bord du bateau «La Suisse», il y a quinze jours et il nous disait sa joie d'être des nôtres en cette belle journée.

Nous conserverons un bon souvenir de Luc-Edouard Leuba qui ne fut pas épargné par les difficultés de la vie et qui avait trouvé dans la section d'Onex une raison de vivre et d'espérer.

A sa mère et à toute sa famille, va notre vive sympathie.

L. P.

GENÈVE: La Polyclinique de dermatologie s'installe à l'Hôpital. — Le Département de la prévoyance sociale et de la santé publique informe la population que la Polyclinique de dermatologie sera transférée dans de nouveaux locaux à l'Hôpital cantonal les 4 et 5 juillet 1967.

Sauf pour les urgences et les cas spéciaux (personnes convoquées) qui seront reçus au 4^e étage du bâtiment des lits de l'Hôpital cantonal (Unité F4) il n'y aura pas de consultation durant ces deux jours.

D'autre part, dès le 6 juillet 1967, la nouvelle adresse de la Polyclinique de dermatologie sera la suivante: Boulevard de la Cluse 38 bis.

GENÈVE: Concert de carillon. — La ville de Genève fera donner, le jeudi 6 juillet, de 20 h. à 20 h. 30, à la cathédrale de Saint-Pierre, un concert de carillon par M. Walter Meierhans, carillonneur de la Tour Mémorial du D^r Albert Schweitzer, à Libingen (Altöttingen), le plus grand carillon d'Europe.

Au programme des œuvres de Schubert, Mozart, Huber, Edelman, F. Glück et J. Brahms.

A travers le pays vaudois

UNE BROCHURE PRÉSENTE L'INSTITUTION DE LAVIGNY. — Le rapport de l'Institution de Lavigny sur son activité en 1966 vient de paraître. Il donne, sur l'évolution et la vie de la maison, sur ses projets d'avenir, un exposé précis et convainquant. De quoi faut-il convaincre.

La section d'Onex du Parti socialiste genevois a le pénible devoir de faire part du décès subit de

Luc-Edouard LEUBA

membre dévoué de la section.
 Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.
 Le comité.

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
 14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans
 Première vision suisse
 Pas de quartier pour les espions I
BAZOOKA POUR UN ESPION
 Robert Mark, Alicia Brandot, M. Randall
 Scope couleurs. Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
 14.30 17.00 20.30 16 ans
 Première vision
 Un suspense explosif tourné à Genève, à Athènes et à Paris. En couleurs
DES FLEURS POUR UN ESPION
 Coups de théâtre, émotion fortes... et un truc très ingénieux!
 Roger Brown, Yoko Tani

Atlantic Tél. 22 11 44-45
 14.30 17.00 20.30 18 ans
 Bourvil dans un film plein d'humour, audacieux, cynique
LE CHEMIN DES ÉCOLIERS
 ou LE CHEMIN DÉFENDU
 Alain Delon, Françoise Arnoul, Lino Ventura, J.-C. Brialy

Bel-Air Tél. 23 53 12
 14.30 17.00 20.30 18 ans
 Le fameux film croustillant de Marco Ferreri
LE LIT CONJUGAL
 (L'APE REGINA)
 avec Ugo Tognazzi et Marina Vlady
 Parlé français

Bourg Tél. 22 86 22
 14.30 17.00 19.00 21.00 12 ans
 17.00 en anglais
 Walter Pidgeon et Maureen O'Hara
QU'ELLE ÉTAIT VERTE MA Vallée
 (HOW GREEN WAS MY VALLEY)
 Un film romanesque et extraordinaire
 Copie neuve! - Fav. suspendus à 21.00
 Parlé français: 14.30, 19.00, 21.00
 Parlé anglais: 17.00

Capitolé Tél. 22 51 32
 14.30 17.00 20.30 23.15 16 ans
 Première vision
HOMBRE
 Un western d'une classe exceptionnelle
 Paul NEWMAN, Frédéric MARCH, Richard BOONE, Diane GILLENTO
 Panavision-Couleurs Daluxe

Cineac Tél. 22 74 99
 14.00-23.00, permanent 18 ans
 La deuxième découverte de l'Amérique par François Reichenbach
L'AMÉRIQUE INSOLITE
 Un film d'une valeur exceptionnelle... qui montre tout ce que l'Amérique a d'étrange

Colisée Tél. 32 51 25
 En français à 20.30. Ce soir noct. à 23.15
 En anglais à 17.00 (in english)
 Un film d'hommes d'une vérité cruelle
 Dès 16 ans
UN CAID
 (KING RAT) de Bryan Forbes, avec George Segal, Tom Courtenay, John Mills, James Fox.
 A vous couper le souffle!

Eldorado Tél. 22 16 12
 14.30 17.00 20.30 16 ans
 Parlé français - Technicolor
 Sean Connery, célèbre pour son rôle de James Bond Agent 007, poursuit sa carrière triomphale dans
L'HOMME A LA TÊTE FÉLÉE
 Entouré de jolies femmes, Sean Connery encore plus farouche!

Lido Tél. 23 21 44
 14.00 16.00 18.00 20.00 22.10 16 ans
 En français: 14.00, 16.00, 20.00, 22.10
 En anglais: 18.00 (in english)
 Un vrai STEVE Mc QUEEN, dur, violent, sans concession...
NEVADA SMITH
 Le superwestern d'Henri Hathaway en narration technicolor, avec Karl Malden, Raf Vallone, Brian Keith

Métropole Tél. 23 62 22
 14.30 20.30 16 ans
 Eastmancolor - Franscope
 Bourvil et Louis de Funès dans le film follement gai de Gérard Oury
LE CORNIAUD
 Venez rire avec eux!

Moderne Tél. 26 28 77
 14.30 17.00 20.30 18 ans
 Aucun cinéophile ne voudra manquer de voir l'extraordinaire création de Spencer Tracy dans
DOCTEUR JEKYLL et Mr. HYDE
 Véritable chef-d'œuvre du film d'horreur mis en scène par Victor Fleming
 Déconseillé aux personnes nerveuses et impressionnables

Montchoisi Tél. 24 65 67
 15.00 20.30 16 ans
 Erstausführung - Farbfilm
 Ein turbulentes Lustspiel mit Liselotte Pulver, Marlin Held
EIN «FAST» ANSTAENDIGES MAEDCHEN
 Ein gepfeffertes Schmunzelvergnügen

Palace Tél. 22 15 50
 14.30 17.00 20.00 22.10 10 ans
 Louis de Funès tient la grande forme du comique dans
APRÈS NOUS LES MOUCHES
 Jean Richard, Roger Pierre

Rex Tél. 23 43 31
 14.30 17.00 20.00 22.10
 Première vision
 L'homme a-t-il le droit de sacrifier son propre frère à son idéal?
JE LE VEUX VIVANT
 Georges Götz, Katinka Hoffmann
 Une œuvre de qualité 16 ans
 Parlé français

ROMANDIE 23 47 64
 14.30 20.30 16 ans
 Grande première - 3 h. de spectacle Panavision et technicolor
 Une œuvre gigantesque et grandiose
HAWAII
 Julie Andrews, Max von Sydow et Richard Harris - Parlé français
 Places à Fr. 4.—, 6.— et 8.—
 Toutes places suspendues

City-Pully Tél. 28 69 69
 20.30 16 ans
 Une des dernières occasions de voir et de revoir le chef-d'œuvre de L. Bunuel
LA FIÈVRE MONTE A EL PAO
 Gérard Philippe, Jean Servais, Maria Félix

Corso-Renens Tél. 24 90 35
RELACHÉ

Pharmacies Populaires

Centre-Ville Ale 30
 Sous-Gare Fraise 6
 Ouest Echallens 81

ESCOMPTE 7%
 (prod. régl. exceptés)

Des fleurs toujours fraîches par
Charly BODMER-FEUZ

Lausanne - Ile Saint-Pierre
 Caroline 2 - Téléphone 22 67 25
 Enning 8 - Téléphone 22 67 06

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurap et FID. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Toute confection.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Sinaï: Les combats ont repris

De violents accrochages se sont produits samedi et dimanche dans le Sinaï, à l'est du canal de Suez, dans la région d'El-Kantara et Port-Fouad, entre forces égyptiennes et israéliennes. Chacun des deux pays, bien sûr, accuse l'autre d'avoir violé le cessez-le-feu.

Cette reprise des combats a été provoquée, estiment les observateurs israéliens, par un certain nombre de facteurs :

1. Le désir de l'Égypte de créer le fait accompli de la présence égyptienne dans la péninsule du Sinaï. Une telle tête de pont au cas où les Égyptiens parviendraient à la maintenir pourrait avoir d'importantes conséquences militaires et politiques.

2. L'intérêt évident de Nasser de montrer que les hostilités continuent et que l'armée égyptienne a gardé encore quelque combativité. Cela est pour lui très important pour son prestige tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Égypte.

3. La volonté de marquer à la veille d'un vote crucial de l'ONU, que, contrairement à ce que les Israéliens affirment, le maintien de leurs troupes sur leurs nouvelles frontières n'obligera pas les pays arabes à négocier et à faire la paix mais tout au contraire mènera inévitablement au renouvellement des combats.

4. Enfin, le désir du Caire, comme de Moscou, d'exercer sur Israël le maximum de pression, par tous les moyens, afin de l'obliger à une évacuation des territoires occupés.

Vendredi, Nasser s'était entretenu avec le chef d'état-major soviétique au Caire.

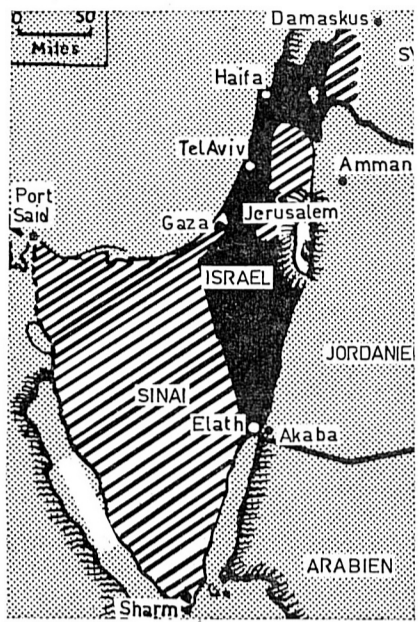
Le ministre irakien de l'Économie a démissionné.

On apprend qu'un contrat a été signé entre l'Égypte et l'URSS pour la livraison de fusées modernes.

Dimanche, le Conseil des ministres égyptien s'est préoccupé notamment de la grave situation économique résultant de la fermeture du canal de Suez.

La conférence de solidarité afro-asiatique, qui s'est ouverte samedi au Caire, et qui durera jusqu'à lundi,

a poursuivi ses travaux dimanche, tandis qu'un comité de rédaction préparait à huis clos le texte d'un communiqué qui sera publié lundi soir, à l'issue des délibérations. M. Sadat, président de l'Assemblée nationale égyptienne, avait rappelé samedi, dans son discours d'ouverture, que la mission de la conférence était de condamner Israël et de liquider les séquelles de « l'agression israélienne » contre les pays arabes.

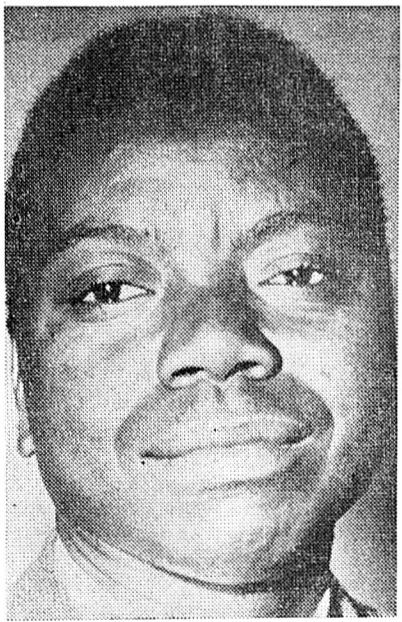


M. Podgorny s'est entretenu, hier, à Damas, avec le chef de l'État syrien, M. Atassi. Il se rendra demain en Irak.

Le délai de dépôt des projets d'amendements aux textes soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies échéait à 23 h. GMT, dimanche soir. La Yougoslavie a présenté une troisième série d'amendements à la résolution des non-engagés. Samedi, le Pakistan avait présenté une résolution déclarant nul le nouveau statut de Jérusalem, et dix-huit pays latino-américains avaient, pour leur part, déposé un projet demandant notamment le retrait des troupes israéliennes.

TSCHOMBÉ PRISONNIER EN ALGÉRIE

Moïse Tschombé, le leader katan-gais, est détenu en Algérie à la suite d'une mystérieuse affaire d'enlèvement : un petit avion venant de Palma de Majorque, et où le politicien noir se trouvait, aurait été « détourné par la force » et contraint d'atterrir en Algérie. On a obtenu la confirmation que Tschombé était détenu à Alger. Des contacts ont actuellement lieu entre les gouvernements congolais et algérien. Le premier a officiellement demandé l'extradition de Tschombé. On ne possède encore aucune indication sûre quant au déroulement de cet enlèvement ; celui-ci semble avoir été perpétré à Palma, où réside fréquemment Tschombé. Les gouvernements belge et britannique suivent de près cette affaire : les pilotes de l'avion étaient anglais, et des personnalités belges se trouvaient également à bord.



W. Brandt: Pour un ordre pacifique européen

La disparition de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ou l'établissement de relations particulières entre ces deux organisations, une coresponsabilité américano-soviétique impliquant droits et devoirs et l'instauration de rapports entre la CEE et le Comecon, tels sont les points que Willy Brandt, ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, a mis dimanche en valeur à propos de la recherche d'un ordre pacifique européen.

Parlant au micro du Deutschlandfunk, station diffusant vers l'Est européen, le ministre a développé les idées qu'il avait déjà lancées samedi à ce sujet devant les instances supérieures du Parti social-démocrate, dont il est président : renoncement à un armement nucléaire, diminution des effectifs militaires des parties en présence, renoncement solennel au recours à la force en droit international.

SFIO: La Fédération doit être socialiste

Les socialistes français ne sont pas décidés actuellement à accepter la fusion dans une formation unique de l'opposition de la gauche non communiste avec les radicaux et les « clubmen ».

Hier, à l'issue de ses travaux, le congrès socialiste a adopté une motion préconisant un renforcement des structures de l'actuelle fédération mais conditionnant toute fusion à l'acceptation par ses partenaires des principes et des objectifs du socialisme, condition qui va poser pour beaucoup d'entre eux un cas de conscience. Guy Mollet voit sa position renforcée par ce congrès. Il a accueilli cette fois, au contraire de 1965, lors de l'élection au Comité directeur, plus de voix que Gaston Defferre. Son maintien au secrétariat général du parti ne fait cette fois encore pas de doute.

Genève: Dernier Grand Conseil avant les vacances

Les séances de vendredi après midi et soir s'ouvrent avec la lecture de deux lettres importantes : l'une annonce que la Société genevoise des imprimeurs a fait recours au Tribunal fédéral contre la récente loi genevoise instituant le dépôt légal des livres. Bel exemple de corporatisme étroit. La seconde concerne l'entreprise Le Réve, qui va bientôt fermer ses portes devant 240 ouvriers. Les employés de cette maison demandent un certain nombre de garanties au vu de leur licenciement. A la fin de la session, cette question donnera lieu à une intervention de M. Magnin (PdT.), qui demande l'intervention du Conseil d'Etat. M. Schmid (s.) intervient aussi et propose que le Fonds cantonal d'aide aux chômeurs soit mis à contribution, afin de permettre la réadaptation des travailleurs.

La commune de Lancy demande l'autorisation de contracter un double emprunt et 2,5 millions auprès de la Caisse d'Épargne et de la Caisse Hypothécaire. Cette question permet aux vigilants Hass, Dumartheray et Desmeules de se déchaîner. Ils prétendent que le projet de piscine de la commune est trop coûteux : 6 millions. Pour une question de principe, l'autonomie communale, M. Milleret (chr.-soc.) et C. Ketterer (s.) se prononcent contre la discussion technique de cette question. Ceci regarde le Conseil municipal de Lancy. Les deux emprunts sont acceptés à une grosse majorité.

On étrangle les droits démocratiques du peuple

On passe ensuite à un projet de loi présenté par le Conseil d'Etat, qui veut augmenter le nombre des signatures en cas de référendum et d'initiative cantonale. Pour lancer un référendum, il faut actuellement 7000 signatures. Selon le projet du Conseil d'Etat, il en faudrait 16 000. Pour les initiatives, on passerait de 10 000 à 25 000. Pour les référendums municipaux, 7000 signatures seraient nécessaires, au lieu de 4000. La gauche s'est élevée assez violemment contre ce projet. Pour le Parti socialiste, L. Piguët déclare que c'est une erreur de vouloir revaloriser le droit d'initiative (c'est là le motif de la réforme proposée) en augmentant le nombre des signatures nécessaires. « On n'a pas le droit de se moquer des droits des citoyens », dit-il. M. de Félice (PdT.) indique que la tendance a été jusqu'à maintenant de réduire le pourcentage

de signatures nécessaires. D'une manière générale, on peut dire que le projet va rendre extrêmement difficile le lancement d'une initiative ou d'un référendum. On en arrive par là à étrangler ce droit démocratique. Les vigilants s'opposent aussi au projet. Les radicaux félicitent le Conseil d'Etat d'avoir déposé ce projet de loi, mais leur parti reste réservé quant au pourcentage fixé dans le texte. Pour les libéraux également, les chiffres doivent être discutés. Après que M. M. Duboule, conseiller d'Etat a affirmé que le Conseil d'Etat n'a nullement l'intention de limiter le droit de référendum et d'initiative, le projet est renvoyé à une commission.

Congés de formation

Deux autres projets sont renvoyés en commission. M. Milleret (chr.-soc.) pense que la taxe d'équipement devrait être étendue à toutes les zones, et non seulement être imposée dans les zones de développement et d'expansion.

Un important projet de loi est déposé par M. Fleury (chr.-soc.). Ce projet institue des congés de formation pour cadres syndicalistes et sociaux pouvant aller jusqu'à six jours. M. Schmid (s.) exprime l'intérêt du groupe socialiste pour ce projet. Il est également soutenu par M. Magnin (PdT.) et M. Pittard (r.), qui désire que l'on étende ces congés aux cadres et techniciens d'entreprises.

A la suite de ces deux projets de loi s'instaure un assez long débat à propos de la réponse du Conseil d'Etat à une motion de E. Luisoni (s.). Le motionnaire s'estime insatisfait de la réponse reçue. Il est vrai que cette réponse est bien maigre et ne contient aucune théorie cohérente du développement et de la croissance de notre économie cantonale. L'urbanisme ne répond à aucune préoccupation à long terme. M. Marco (PdT.), architecte également, soutient les remarques d'E. Luisoni et comme lui réclame un nouveau rapport. A la suite d'interventions chrétiennes-sociales et radicales et d'une réponse assez vive de M. Peyrot, conseiller d'Etat, la question sera rediscutée en Commission des grands travaux. Les deux députés de gauche Luisoni (s.) et Marco (PdT.) ont encore l'occasion de défendre un rapport de minorité au sujet de la création d'une zone industrielle à Vernier, à proximité de l'aéroport. Ils demandent un complé-

ment d'information. Mais la majorité bourgeoise passe outre et, avec un amendement de M. Pittard (r.) disant que les autorisations de construire seront subordonnées à l'équipement des terrains », le projet est adopté.

Home pour personnes âgées

A la suite d'une motion de M. Tzala (s.), une commission a étudié un projet de loi sur le subventionnement de maisons pour personnes âgées. Tous les partis se félicitent de ce projet (M. Desmeules, de Vigilance, soulève quelques objections confuses) et W. Donzé, conseiller d'Etat socialiste, souligne l'intérêt de cette loi.

Une discussion sur l'autonomie des communes dresse la droite contre la gauche. Celle-ci demande que le contrôle des emprunts communaux reste du ressort du Grand Conseil. Mais la droite appuie massivement (sauf les vigilants) le projet de loi transférant ce contrôle au Conseil d'Etat. Un amendement de M. Gagnebin (s.) est repoussé.

Intérêts privés et intérêts collectifs

« C'est avec consternation que nous voyons ce qui s'est passé au Grand-Saconnex », déclare L. Piguët (s.). Que s'est-il passé ? C'est simple. Il y a une école. Une société envisage de construire un immeuble de luxe à proximité. Et il se trouve que l'immeuble va jeter de l'ombre sur l'école. Le permis de construire a cependant été accordé par le Département des travaux publics, c'est-à-dire par M. Peyrot. Celui-ci se défend en prétendant qu'il a fait modifier les plans. Mais la gauche s'en moque. Elle voit l'ombre sur les gosses, pas le soleil sur les appartements des riches. M. Peyrot emploie des arguments purement démagogiques tels que celui-ci : « La gauche ne se serait pas manifestée s'il s'était agi d'un HLM. » L. Piguët (s.) demande qu'on fasse l'impossible pour satisfaire la population et le Conseil municipal du Grand-Saconnex qui, unanimement, s'est prononcé pour le soleil. Mais qu'y faire ? L'autorisation de construire a été donnée. La commune n'a pas fait recours. Toute cette histoire est lamentable et montre bien une chose : l'intérêt privé a une fois de plus eu le dernier mot. Evidemment, avec le capitalisme...

CLAUDE AUROI.

EN QUELQUES LIGNES

● LAGOS. — Les milieux diplomatiques à Lagos écartent aujourd'hui toute possibilité de médiation entre le Gouvernement central nigérien et le « Biafra ». Une vive tension règne dans le pays où des hostilités peuvent éclater d'un moment à l'autre.

● BERLIN. — L'Allemagne de l'Est a voté hier. Les résultats détaillés ne seront connus que lundi. Ils ne préciseront que ce qui vient « après la virgule » des 99 % de voix allant au « Front national ».

● HONG-KONG. — L'accident aérien qui s'est produit vendredi dans la baie de Kowloon, à Hong-kong, a fait 21 morts et trois disparus.

● ROME. — M. Fanfani, chef de la diplomatie italienne, a confirmé samedi que son pays était décidé à bloquer l'accès de l'Autriche aussi bien au Marché commun qu'à la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et cela aussi longtemps que des terroristes organiseront depuis l'Autriche des attentats au Tyrol du Sud. Le chancelier fédéral autrichien, M. J. Klaus, dans un discours radiodiffusé prononcé samedi a fait appel à l'Italie, lui demandant de ne pas rendre responsables les six millions d'Autrichiens pour les actes terroristes d'un petit groupe de fanatiques au Tyrol du Sud.

● MUNICH. — M. F.-J. Strauss, ministre fédéral des Finances dans l'actuel cabinet de coalition Kiesinger-Brandt, a été réélu samedi président de la CSU.

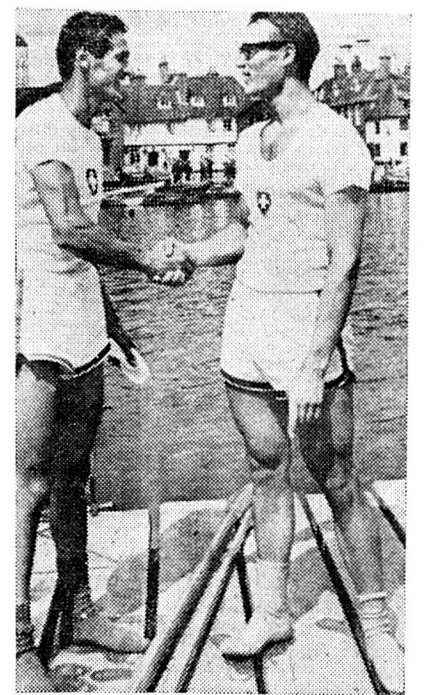
● PARIS. — La situation internationale dans son ensemble a été examinée au cours de l'entretien que le général de Gaulle a eu samedi avec M. Kossyguine. Ce dernier a ensuite regagné Moscou.

● SAINT-LOUIS. — La réunion des gouverneurs démocrates qui se tenait à Saint-Louis (Missouri) s'est terminée par une véritable motion de confiance en faveur du président Johnson.

● HONG-KONG. — Pour la quatrième journée consécutive, des manifestations de masses se sont déroulées hier devant l'Ambassade de Birmanie à Pékin pour « protester contre les atrocités antichinoises commises en Birmanie ».

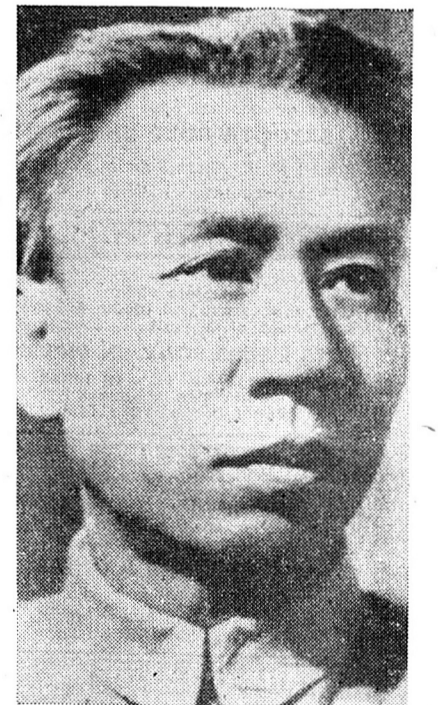
● TRIPOLI. — Un décret a été publié samedi à Tripoli, portant formation du nouveau Gouvernement libyen.

Aviron: Double victoire suisse



Une double victoire suisse a été enregistrée dans les finales des régates de Henley grâce aux deux étudiants zurichois Martin Studach et Melch Burgin. Associés dans le double-scull, les deux rameurs ont battu les Allemands de l'Est Shabitz-Bohmer. Ensuite, Studach a remporté la finale du skiff en battant l'Allemand de l'Ouest Meissner. Notre photo: à gauche Burgin, à droite Studach.

Liou Chao-chi destitué



Selon des informations circulant à Pékin, le président de la République populaire de Chine, Liou Chao-chi, aurait été destitué.

● CAP KENNEDY. — Les Etats-Unis ont lancé samedi dans l'espace une fusée Titan 3, avec six satellites.

● LA PAZ. — Ernesto « Che » Guevara se trouve dans les zones de guérilla du sud-est de la Bolivie, a déclaré le jeune intellectuel français Régis Debray, actuellement détenu à la prison de Camiri, dans une interview.

● PARIS. — La France a fait exploser hier au centre d'expérimentation du Pacifique, un engin nucléaire expérimental.

● MOSCOU. — Le premier ministre français, M. G. Pompidou, arrivera lundi à 13 h. GMT à Moscou, en visite officielle.